

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00143

**CESSION DU BATIMENT 14 - METROTECH - AUX ENTREPRISES M2C
CHANTIERS ET ADVERCITY.**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORQUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190014310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

CESSION DU BATIMENT 14 - METROTECH - AUX ENTREPRISES M2C CHANTIERS ET ADVERCITY.

Advercity est une entreprise spécialisée dans la création et la gestion de sites internet à fort trafic, conciergerie administrative et renseignements téléphoniques (trafic mensuel géré : 3,5 millions de visiteurs). Créée en 2010 par 3 associés (Arnaud Bailly, Eddy Fayet et Grégory Vacher), l'entreprise est composée de 16 personnes et a généré un chiffre d'affaire de 3,65 M€ en 2017. En fort développement, l'entreprise prévoit un chiffre d'affaire de 4,5 M€ en 2018 et l'embauche de 4 personnes à minima d'ici un an.

Contractant général depuis plus de 30 ans, l'entreprise M2C CHANTIERS est spécialisée dans la conception, la construction de bâtiments professionnels clés en main. Dirigée par Davy Arnaud et Christèle Lacroix, l'entreprise a généré en 2017 un chiffre d'affaire de 6 M€.

Les deux sociétés ont souhaité s'associer pour l'acquisition d'un bâtiment à Métrotech. Ainsi, Advercity s'implantera sur 700m² environ et M2C Chantiers aménagera des petites surfaces modulables à destination de PME sur la partie restante. Le projet porté par M2C Chantiers permettra de proposer de nouvelles solutions d'implantation à la location dans le parc d'activité, en parfaite complémentarité de l'offre de Saint-Etienne Métropole.

Advercity et M2C Chantiers, ou toute société qu'elles substitueraient, souhaitent se porter acquéreur du « lot n°14 » sur le site de Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds.

Ce bâtiment est livré en l'état, brut de béton c'est-à-dire sans aménagement intérieur, hors d'eau hors d'air. Il présente une surface utile de 1 405m² répartis sur 2 niveaux. Le bien vendu est cadastré A2162 partie, pour une superficie de 8327 m² environ. Il dispose de 28 places de parking. Tous les réseaux humides et secs sont présents.

Un transformateur électrique implanté sur la parcelle à un emplacement inadéquat sera déplacé par Saint-Etienne Métropole et relocalisé à proximité de la voirie.

Le bâtiment 14 sera cédé aux entreprises Advercity et M2C Chantiers au prix de 1 020 000 € HT. Ce bâtiment a été évalué par la direction de l'Immobilier de l'État à 1 109 950 € (avis daté du 19 avril 2019).

Le prix de cession est inférieur de 8 % à cet avis. Compte tenu du faible écart, et de l'intérêt de ce projet en termes de développement économique, il est proposé de donner une suite favorable à ce projet.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente du bâtiment n°14 de Métrotech au profit des entreprises Advercity et M2C Chantiers ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte à intervenir en l'Etude de Maître Gonon, notaire à Saint-Etienne,**
- **la recette résultant de cette vente sera perçue sur le budget principal BATE/024/METRO.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU